



Accueils de loisirs : des modalités changent

Publié sur le site Ville de Mons-en-Barœul (<https://www.monsenbaroeul.fr>)

A partir des vacances d'avril



Accueil de loisirs

Des nouveautés !

VOUS ÊTES BIEN À
MONS
EN BARCEUL

Des modalités changent !

Les réservations pour les enfants de 3 à 11 ans seront clôturées **15 jours avant le démarrage** du centre de loisirs.

DATES DE RÉSERVATION

Vacances d'avril :
2 mars au 29 mars

Vacances de juillet :
27 avril au 21 juin

Vacances d'août :
27 avril au 19 juillet

Contact :
jeunesse@ville-mons-en-baroeul.fr



Accueils de loisirs : les modalités de réservation changent !

Dès les vacances d'avril, les modalités de réservation pour les accueils loisirs changent pour les enfants de 3 à 11 ans. Les réservations seront clôturées 15 jours avant le démarrage du centre de loisirs. Ainsi, les prochaines périodes de réservations sont les suivantes :

- Vacances d'avril : Réservations du 2 mars au 29 mars
- Vacances de juillet : Réservations du 27 avril au 21 juin
- Vacances d'août : Réservations du 27 avril au 19 juillet



Accueil de loisirs

Des nouveautés !

VOUS ÊTES BIEN À
MONS
EN BARŒUL

Des modalités changent !

Les réservations pour les enfants de 3 à 11 ans seront clôturées **15 jours avant le démarrage** du centre de loisirs.

DATES DE RÉSERVATION

Vacances d'avril :
2 mars au 29 mars

Vacances de juillet :
27 avril au 21 juin

Vacances d'août :
27 avril au 19 juillet

Contact :
jeunesse@ville-mons-en-baroeul.fr



Pour les jeunes de 12 à 17 ans, les réservations pour les jeunes de 12 à 17 ans peuvent être effectuées en ligne sur Mon(s) AMI numérique ou au guichet de l'hôtel de ville. Les prochaines périodes de réservations sont les suivantes :

- Vacances d'avril : Réservations du 2 mars au 24 avril
- Vacances d'été : Réservations du 27 avril au 28 août



Prochaines vacances au M'Café !
L'accueil des jeunes de 12 à 17 ans

Modalités de réservation :
Les réservations pour les jeunes de 12 à 17 ans peuvent être effectuées en ligne sur Mon(s) AMI numérique ou au guichet de l'hôtel de ville.
Le dossier administratif 2025-2026 doit être à jour.

DATES DE RÉSERVATION
Vacances d'avril : 2 mars au 24 avril
Vacances d'été : 27 avril au 28 août

Contact :
jeunesse@ville-mons-en-baroeul.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES

Informations et contacts :

Pour réserver un accueil de loisirs pour votre enfant, le dossier administratif 2025-2026 doit être à jour. Rendez-vous sur <https://www.espace-citoyens.net/mons-en-baroeul/espace-citoyens> [1]

Contact : jeunesse@ville-mons-en-baroeul.fr [2]

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

Newsletter

M'inscrire et recevoir toute l'actualité de la Ville ! Votre email *



URL de la source (modifié le 20/02/2026 - 14:15):

<https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/accueils-de-loisirs-des-modalites-changent>

Liens

[1] <https://www.espace-citoyens.net/monsensbaroeul/espace-citoyens/>

[2] <mailto:jeunesse@ville-mons-en-baroeul.fr>